

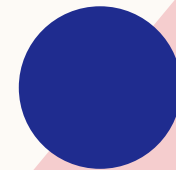


الجامعة التونسية للقوقف
FÉDÉRATION TUNISIENNE DE GOLF

REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE TUNISIE ADULTES SAISON 2025-2026

REGLES LOCALES PERMANENTES

2



HORS-LIMITES (RÈGLE 18.2)

- Au-delà de tous murs définissant les limites du parcours.
- Une balle venant reposer au-delà d'une route définissant un hors-limites est hors-limites même si elle repose sur une autre partie du parcours (Règle locale Type A-5).
- Toute porte fermée fixée à des murs ou des clôtures de hors limite fait partie de l'élément de limites, le dégagement n'est pas autorisé pour une telle porte selon les Règles 15.2 ou 16.1. Mais une porte ouverte n'est pas considérée comme faisant partie de l'élément de limites et peut être fermée ou mise dans une position différente (Règle locale type F-26).

CONDITIONS ANORMALES DU PARCOURS (Y COMPRIS OBSTRUCTIONS INAMOVIBLES) (RÈGLE 16)

Terrains en réparation

- Toutes zones délimitées par des lignes blanches ou bleues et/ou par des piquets bleus.
- Toute zone de terrain endommagée (à la suite par ex. du passage de spectateurs ou d'un véhicule) qui est considérée comme anormale par un arbitre (Règle locale type F-4).
- Dans la zone générale, les joints entre les plaques de gazon sont assimilés à des terrains en réparation. Lors du dégagement, tous les joints situés dans une même zone de plaques de gazon sont considérés comme le même joint. L'interférence uniquement pour le stance n'existe pas, le dégagement sera refusé. (Règle locale type F-7).
- Les drains gravillonnés ou drains français.
- Les ravines dans les bunkers.

Trou d'animal

- L'interférence n'existe pas si un trou fait par un animal interfère uniquement avec le stance du joueur. Le dégagement sera refusé'.

Obstructions inamovibles

- Les zones délimitées par des lignes blanches et contiguës à des obstructions inamovibles sont considérées comme faisant partie de l'obstruction.
- Les zones de jardins paysagés (et tout ce qui y pousse) qui sont entourées par une obstruction inamovible, doivent être traitées comme une seule et même obstruction.
- Les tuyaux d'irrigation goutte à goutte fixés au sol sont des obstructions inamovibles. L'interférence n'existe pas si un tuyau de goutte à goutte interfère uniquement avec le stance du joueur. Le dégagement sera refusé.

CADENCE DE JEU (RÈGLE 5.6)

5

Infraction durant le tour :

En l'absence de circonstances atténuantes, un groupe est susceptible d'être chronométré s'il est hors position, c'est-à-dire : si, dans le cas du premier groupe, il a dépassé le temps imparti déterminé par le Comité et, dans le cas du second groupe et les suivants, si en plus d'avoir dépassé le temps imparti, il a perdu son intervalle de départ avec le groupe qui le précède. A partir du début du chronométrage, un joueur est censé avoir commis une « faute de temps » s'il exécute son coup en plus de 40 secondes.

A tout moment, si un arbitre observe un joueur prenant plus de 40 secondes pour jouer un coup, un avertissement officiel sera donné à ce joueur. Le joueur sera également informé que le Comité pourra démarrer un chronométrage individuel à tout moment, même si son groupe n'est pas hors position.

Pénalités pour infraction à la cadence de jeu

1^{re} faute de temps : Avertissement verbal d'un arbitre

et information du groupe que toute faute de temps ultérieure commise par un joueur sera pénalisée

2^e faute de temps : Un coup de pénalité

3^e faute de temps : Pénalité générale supplémentaire

4^e faute de temps : Disqualification

Notes :

1. Le chronométrage débute dès lors que l'arbitre décide que c'est au tour du joueur de jouer et qu'il peut jouer sans gêne ou distraction.
2. Le chronométrage cesse lorsque le groupe est revenu en position et les joueurs seront informés en conséquence. Un joueur qui a commis une ou plusieurs fautes de temps conserve ces infractions pendant toute la compétition.

Temps limité pour chaque trou

Par 3: 12 minutes

Par 4: 15 minutes

Par 5: 18 minutes

Si un trou est particulièrement difficile, ajuster le temps en ajoutant un temps de marche entre le trou précédent et ce trou

AU RECORDING :

Chaque groupe doit terminer son tour dans le temps imparti. Il est de la responsabilité des joueurs de respecter ce temps imparti.

Au recording, tous les joueurs du groupe encouront la pénalité d'un coup sur le trou n° 18 pour infraction à la Règle 5.6 (Retard déraisonnable ; cadence de jeu rapide) :

- Pour le 1er groupe, s'il a dépassé le temps imparti de plus de 10 minutes.
- Pour les autres groupes :
 - Si le groupe a dépassé le temps imparti de plus de 10 minutes ET
 - Si l'intervalle de temps à l'arrivée entre lui et le groupe précédent dépasse 10 minutes par rapport à l'intervalle de temps du départ.

Note :

Le Comité, après avoir entendu les joueurs, pourra retenir des circonstances atténuantes dans des cas très particuliers qu'il lui appartiendra de définir et d'apprécier.

Dans les épreuves fédérales en stroke play, les recommandations concernant le « Prêt ? Jouez ! » s'appliquent.

CODE DE COMPORTEMENT

Les comportements qui n'ont pas leur place sur un parcours de golf. Par exemple :

- Gêner les autres joueurs en faisant du bruit, en téléphonant etc.
- Jeter un club.
- Frapper de colère son équipement (avec un club ou avec ses pieds).
- Dégrader le sol en donnant des coups de clubs.
- Remettre violemment le drapeau dans le trou.
- Etre sous l'emprise de l'alcool ou de substances illicites.

Une grave faute de comportement peut entraîner une application directe de la pénalité générale, voire de la disqualification, éventuellement suivie d'une poursuite devant la Commission de discipline de la Ftg.

Exemples d'actions d'un joueur susceptibles d'être considérées comme une grave faute de comportement :

- Briser délibérément un élément de son équipement ou de l'équipement du parcours (ex : marques de départ...).
- Causer délibérément un grave dommage à un green.
- Jeter un club en direction d'un autre joueur ou d'un spectateur.
- Déconcentrer délibérément d'autres joueurs pendant qu'ils jouent des coups.
- Enlever des détritres ou des obstructions amovibles pour désavantager un autre joueur après que l'autre joueur lui a demandé de les laisser en place.
- Refuser à plusieurs reprises de relever une balle au repos lorsqu'elle gêne un autre joueur en stroke play.
- Délibérément ne pas agir conformément aux Règles et à l'esprit du jeu et, ce faisant, potentiellement gagner un avantage significatif, malgré le fait d'encourir une pénalité pour une infraction à la Règle concernée.
- Commettre une agression physique.

Code vestimentaire

Il est attendu des joueuses et joueurs qu'ils respectent le code vestimentaire du club d'accueil de la compétition et à défaut une tenue correcte est exigée. Pour les interclubs, il est souhaitable que les équipiers portent la tenue de leur club.

En cas d'écart manifeste avec le code vestimentaire, le joueur ou la joueuse pourra être invité à quitter le parcours.

MESURES DISCIPLINAIRES

La compétition débute à la publication de la liste des départs de chaque tournoi et se termine lorsque la feuille reprenant les résultats finaux est publiée officiellement par la FTG.

Si lors d'une compétition un joueur ou joueuse, son cadet, accompagnant(e) ou licencié de la FTG montre un comportement indésirable envers les autres participants, les adversaires, les spectateurs, les officiels, les membres du comité du tournoi, les infrastructures ou les représentants du club d'hébergement (comme frapper avec des clubs ou jeter des clubs etc. ...), ou si un joueur enfreint les règles de golf pendant une compétition fédérale (triche, entente pour déroger aux règles...), ou ne respecte pas l'étiquette du golf il pourra être traduit devant le comité de l'épreuve et est passible de recevoir un avertissement officiel ou peut être disqualifié en vertu de la règle 33-7. Aussi, selon la gravité de l'infraction ou des faits, le comité du tournoi a le droit d'imposer directement les sanctions sportives suivantes qui sont applicables du début à la fin du tournoi et à tout moment:

Un avertissement

La disqualification pour le tour ou journée du tour

La disqualification du championnat

En cas de récidive ou faits de violence verbale, écrite ou physique, durant le tournoi - quelque soit le lieu ou le moment - rapportés au comité du tournoi, le joueur, joueuse, cadet, accompagnant(e) ou licencié de la FTG doit être exclu immédiatement du tournoi ou du championnat en usant de tous les moyen légaux possibles avec mention des faits dans le rapport du tournoi (communiqué au ministère de tutelle et ministère de l'intérieur à travers la commission mixte d'organisation), et en plus de la sanction sportive décidée, les faits doivent être officiellement rapportés à la FTG qui prendra toute autre mesure qui s'impose.

Au cours d'une compétition, tous les spectateurs (parent(s), entraîneur(s), officiel(s) de club, supporter(s), accompagnateur(s) etc... doivent rester à une distance raisonnable des joueurs sur le parcours, soit une distance de l'endroit où il est pratiquement impossible de donner des conseils ou d'interférer avec le jeu.

Chaque violation de la règle 8-1 des règles de golf (conseil) sera pénalisée en conformité avec cette règle.

N.B : Les décisions du Comité du Tournoi sont sans appel.

REGLEMENT DU CHAMPIONNAT

LICENCE FEDERALE

11

La licence fédérale est obligatoire pour toutes les compétitions entrants dans le cadre du championnat de Tunisie.

La commission de discipline a le droit d'annuler ou de suspendre une licence fédérale d'un joueur.

Il est de la responsabilité du joueur de s'assurer qu'il n'a pas de contre-indication médicale à son état de santé pour jouer au golf pour toute compétition fédérale.

Afin de pouvoir participer au Championnat de Tunisie, la licence fédérale doit avoir la mention « Permis de Tournoi »

Afin de déterminer les index réels, les nouveaux licenciés doivent faire parvenir par l'intermédiaire de leurs associations au moins cinq cartes de score qui doivent être signées par le président de l'association, et ce, deux semaines avant le début d'une compétition fédérale.

Pour les nouveaux golfeurs étrangers résidants en Tunisie, l'association doit envoyer à la fédération une copie de sa licence ou une attestation de son club



DROIT D'ENGAGEMENT

Tous les joueurs participants au championnat de Tunisie doivent payer le droit d'engagement annuel qui est fixé par le bureau fédéral.

200 Dinars pour les Adultes

20 Dinars pour les jeunes 18 ans et moins

10 Dinars pour les membres des équipes nationales

En cas de non paiement, le joueur sera interdit de prendre part au tournoi.

Le personnel des golfs et des associations sont exemptés de paiement des frais d'engagement.



INDEX ET CATEGORIES

Série Nationale Messieurs 0.0 < 7.4
Départ Blanc

Série Nationale Dames 0.0 < 14,4
Départ Bleu

1ère Série Messieurs 7.5 < 14.4
Départ Jaune

2ème Série Messieurs 14.5 < 22.4
Départ Jaune

Série Dames 14,5 < 28,4
Départ Rouge

Série Seniors Hommes (natif du 31 Décembre 1975
et moins) (50 ans et plus) Départ Bleu

Série Séniors Dames (natif au 31 Décembre 1975 et
moins) (50 ans et plus) Départ Rouge

Pendant les tours, les départs se feront en
Mixte selon les hcp

Lors de la Finale, les départs se feront
comme suit:

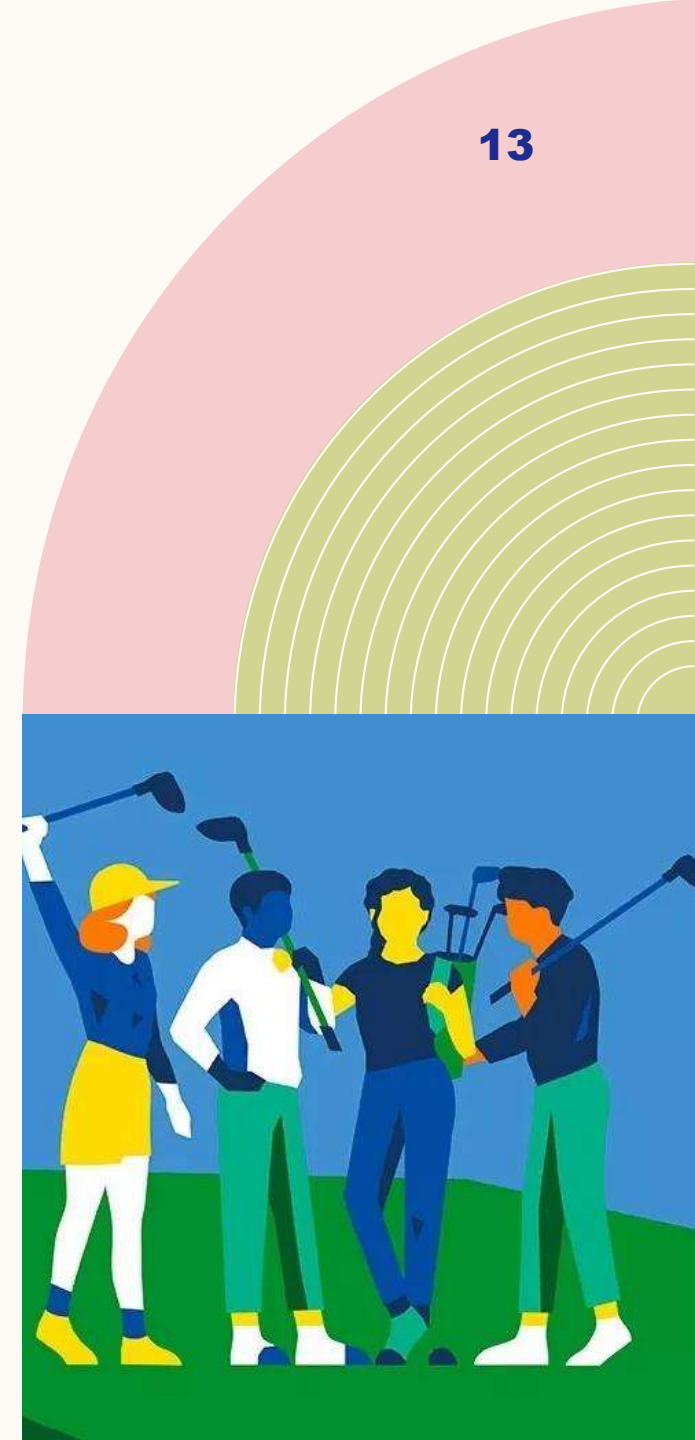
1er Jour: Départs mixte selon les
handicaps

2ème Jour: les 4 premiers de chaque série
dans le classement joueront ensemble et
les autres joueront en mixte selon leur
résultats du premier jour

N.B/ Les index seront révisés après
chaque carte de score (WHS).

Le détail de ces révisions peut être
consulté auprès de la Fédération

Tunisienne de Golf.





INSCRIPTION & FORMULE DE JEU

14

Les inscriptions aux différentes compétitions seront acceptées jusqu'à 12H du jeudi qui précède le week-end de la compétition en question et doivent être obligatoirement adressées à la FTG par e-mail (inscription.ftg@gmail.com) ou site web (www.ftg.org.tn).

N.B/1 : Toute autre mode d'inscription n'est pas valable.

Chaque compétition aura une limite moyenne de 90 joueurs (premiers inscrits premiers servis).

N.B/2: Les joueurs qui se sont inscrits au championnat de Tunisie Pitch & Putt ainsi que les membres de l'équipe nationale sont prioritaires sur la liste d'attente.

La formule de jeu sera comme suit:

Stroke Play pour : Série Nationale Messieurs, Série Nationale Dames et 1ère Série Messieurs.

Stableford pour : 2ème série Messieurs, Série Dames, Série Seniors Hommes , Série Seniors Dames.

DÉROULEMENT DU TOUR

- Le championnat se déroulera sur 8 tours d'une seule journée
- Les séries nationales hommes et dames joueront 02 jours.

03 tours sur le total des compétitions se dérouleront sur 3 jours (durant les vacances scolaires).

Les résultats des tours de trois (03) jours seront comptabilisés au WAGR.

- La commission sportive se réserve le droit d'annuler, de reporter ou de remplacer tout tournoi du Championnat de Tunisie.

En cas de changement de parcours, le tournoi jumelé de l'association peut être annulé.

N.B: En cas de besoin, la commission sportive se réserve le droit de modifier le présent règlement après approbation du bureau fédéral.

MOYEN DE TRANSPORT MOTORISE

Règle locale G-6 : Interdiction d'utiliser un moyen de transport motorisé pour les joueurs de moins de 60 ans

« Pendant un tour, un joueur de moins de 60 ans ne doit pas se déplacer à l'aide d'un quelconque moyen de transport motorisé sauf si cela est autorisé ou approuvé ultérieurement par le Comité. [Un joueur qui jouera ou aura joué selon la pénalité de coup et distance est toujours autorisé à se déplacer avec un moyen de transport motorisé].

CLASSEMENT

Tous les joueurs seront classés selon une grille des points de mérite suivant leur classement, et ce après chaque tour. (Grille championnat).

Le même principe sera appliqué pour les golfeurs participants à un tournoi associatif jumelé au tour du championnat qui figure dans le calendrier officiel du championnat de Tunisie de golf (grille tournoi associatif).

Pour les 3 tours de 3 jours (séries nationales 'Hommes et Dames') ainsi que pour les tours de Djerba et Tabarka, une autre grille des points de mérite est appliquée et qui consiste à doubler les points de mérite.

Tout joueur de l'équipe nationale ou responsable fédéral ayant une obligation à l'étranger recevra un nombre de points équivalent à la moyenne des tours joués précédemment, et le nombre de points du dernier joueur s'il s'agit du 1er Tour joué.

Dans le cas où un joueur est disqualifié ou fait un abandon au cours d'un tour, il ne lui sera accordé aucun point dans la grille des points de mérite.

N.B : Dans le cas où le joueur se blesse durant la compétition (après avis du comité du tournoi), il lui sera accordé les points du dernier joueur classé.

Les départs se feront par tirage au sort, en fonction des index.

NB: Les joueurs doivent être présents sur les tees des départs 10 minutes avant l'heure de départ.

Toute infraction entraînera 2 COUPS DE PENALITES (l'horloge de départ faisant foi).

DÉPARTAGE DES ÉGALITÉS

En cas d'égalité lors de différents trous de départs (par exemple du 1 et du 10 ou en shotgun), les « neuf derniers trous, les six derniers trous, etc. » seront les trous No 10 à 18, N° 13 à 18, etc.

LES PRIX

La fédération offrira :

- 02 prix Brut pour les Séries Nationales Hommes et Dames et la 1ère Série Hommes
- 01 Prix Brut et 01 prix Net pour les autres séries

COMITE DE L'EPREUVE

Le comité de l'épreuve devrait comporter :

- 1 directeur de tournoi (représentant désigné par la Fédération Tunisienne de Golf).
- 1 directeur du Golf ou son représentant
- 1 arbitre désigné par la Fédération Tunisienne de Golf.

Les membres du comité ne doivent pas disputer l'épreuve ni être des cadets d'autres joueurs

ABSENCES AUX TOURNOIS

Une fois les départs affichés, si le joueur inscrit lors de cette compétition ne se présente pas à son départ, ce dernier ne pourra prendre part au tournoi suivant qu'après justification et accord de la commission sportive et ce avant 72 Heures.

CHANGEMENT DE SÉRIE

Le changement de série se fera chaque 2 tours (tournois associatifs jumelés au tour du championnat et tours du championnat), et ce, après le changement des handicaps (application du WHS).

Il n'y aura pas de changement de série pour le dernier tour.

NB : Tous les joueurs de -18 ans (garçons) qui ont un handicap $\leq 14,4$ peuvent participer au championnat de Tunisie.
Les filles (-18 ans) qui ont un handicap $\leq 28,4$ peuvent participer au championnat de Tunisie

DÉROULEMENT DE LA FINALE

- ✓ Tous les tours du championnat et les tournois associatifs jumelés aux tours du championnat figurants dans le calendrier officiel de la fédération comptent pour le classement.
- ✓ Tous les joueurs peuvent participer à la Finale,

En cas d'égalité de classement dans les points de mérite, le départage se fera selon les critères suivants :

-En fonction du nombre de compétitions disputées.

-Si l'égalité persiste, le départage se fera en fonction du nombre des points de mérite obtenus lors du tour de Djerba puis celui de Tabarka.

-Si l'égalité persiste, le départage se fera en fonction du nombre des points de mérite obtenus au dernier tour.

N.B/ Tout désistement non justifié d'un joueur qualifié pour la finale à 3 jours ou moins de la date de l'épreuve fera l'objet d'une sanction prononcée par le bureau fédéral

Vainqueur de la série:

A l'issue de la finale du championnat, les points de mérites obtenus seront multipliés par 5 et additionné aux point obtenus durant la saison sportive afin de déterminer le vainqueur,

En cas d'égalité dans le classement, le départage se fera selon le résultat du dernier jour de la finale à l'exception des séries qui jouent en Stroke play, les joueurs joueront un play off (un trou déterminé par le comité du tournoi).

1er Net:

Pour le classement en Net, il résulte du cumul des points obtenus durant la Finale du Championnat

Vainqueur du Tour de la Finale

A l'issue du tour de la finale du championnat, un prix Brut sera destiné au vainqueur de chaque série, et ce, selon le résultat de ce tour

En cas d'égalité lors de différents trous de départs (par exemple du 1 et du 10 ou en shotgun), les « neuf derniers trous, les six derniers trous, etc. » seront les trous No 10 à 18, N° 13 à 18, etc.

N.B : Tous les joueurs qualifiés à la finale doivent confirmer leurs participations 72 heures après la publication des résultats sur le site de la FTG.

Les confirmations doivent être impérativement envoyées à l'adresse e-mail suivante : inscription.ftg@gmail.com.

A défaut de confirmation, le joueur finaliste sera automatiquement disqualifié, et le joueur qui le suit au classement sera considéré comme finaliste et devra confirmer sa participation

TABLEAU ESTIMATIF DE LA CAPACITE DES PARCOURS

Parcours	Capacité
Golf Palm Links / Golf Flamingo / Golf The Residence / Golf Yasmine / Golf La Cigale Tabarka	104
Golf El Kantaoui / Golf Citrus / Golf de Djerba	104
Golf Carthage La Soukra	88
Golf El Kantaoui / Golf Citrus / Golf de Djerba (les 2 parcours)	Sans limites

FORMULE DE JEU DE LA FINALE

Pour la Série Nationale Messieurs : Stroke Play sur 4 jours consécutifs.

- ✓ Pour la 1ère Série Messieurs et la Série Nationale Dames : Stroke Play sur 3 jours consécutifs.
- ✓ 2ème Série Messieurs, Série Dames, Série Seniors Hommes et Dames: Stableford sur 2 jours consécutifs.

LES PRIX DE LA FINALE

La fédération offrira

- Deux prix Brut pour les Séries Nationales Hommes et Dames et la 1ère Série Hommes
- Un prix Brut un prix Net pour la Série Dames et la 2ème Série Hommes
- Un prix Brut et deux prix Net pour les séries Seniors Hommes et Dames

Le titre du « Champion de Tunisie » sera octroyé à la Série Nationale Hommes et la Série Nationale Dames de nationalité Tunisienne.

Pour les joueurs et joueuses de la Série Nationale Messieurs et la Série Nationale Dames de nationalité étrangère, il sera octroyé le titre de « Vainqueur de la série ».

Pour les autres séries, il sera octroyé le titre de « Vainqueur de la série » aussi bien pour les joueurs et les joueuses de nationalité tunisienne ou étrangère.

Cadets: durant le tour conventionnel, un joueur ne peut pas employer un Pro ou un enseignant de golf comme cadet.

CHAMPIONNAT INTERCLUB

1/ Les Equipes:

- a- Doivent être membres licenciés de l'Association Sportive qu'ils représentent.
- b- En cas de changement d'association de licence après le 31 Décembre 2025, le joueur peut intégrer l'équipe de sa nouvelle association à partir du 1er Janvier 2026 même s'il a joué pour une autre association en 2025.
- c- Les points obtenus jusqu'au 31 Décembre 2025 reste dans le classement général de l'ancienne association,

2/ Inscription:

Les joueurs devront obligatoirement être inscrits par le capitaine de l'équipe, qui sera désigner par l'association, au plus tard la veille de chaque tour du championnat.

Pour chaque tour, l'association peut inscrire 6 joueurs

3/ Formule de jeu:

Stableford (nombre de point en net)

4/ Déroulement des tours:

Pendant les 8 Tours du Championnat de Tunisie, chaque association entrera dans le classement Interclubs avec le cumul des points en net de son équipe.

Les points en net de l'équipe seront les points cumulés en net des joueurs participant au tour du championnat en cours.

5/ Classement:

A l'issue de chaque tour, un classement général est établi suivant le total des points en Net de l'équipe,

L'équipe gagnante lors de chaque tour sera l'équipe qui aura le plus de points en net (les 4 meilleurs scores sur les 6)

Si égalité de points entre plusieurs équipes au classement général, le départage se fera sur le dernier tour joué.

Si l'égalité persiste, le départage sera effectué sur le tour d'avant, etc...

6/ Phase « Finale »

Lors de chaque tour , le comité de l'épreuve annoncera l'association gagnante lors de la remise des prix.

L'association gagnante sera celle qui accumulera plus de points dans le classement général interclub après le dernier tour du Championnat de Tunisie.

Un trophée récompensera le club vainqueur « Champion Interclub – saison 2025-2026 ».

Celui-ci en aura la responsabilité , devra le faire graver et le ramener pour la prochaine saison.

En contre partie, un trophée sera décerné au club gagnant définitivement.

Points de mérite / Tournois jumelés			
Cl's	1ère Série H Série Dames	2ème Série H	seniors
1	600	450	450
2	550	400	400
3	500	350	350
4	450	330	330
5	400	310	310
6	350	290	290
7	330	260	260
8	310	250	250
9	290	240	240
10	260	230	230
11	250	220	220
12	240	210	210
13	230	200	200
14	220	150	150
15	210	130	130
16	200	120	120
17	150	110	110
18	130	100	100
19	120	100	100
20	110	90	90
21	100	80	80
22	100	70	70
23	90	60	60
24	80	50	50
25	70	40	40
26	60	30	30
27	50	20	20
28	40	10	10
29	30	10	10
30	20	10	10
31	10	10	10
32	10	10	10
33	10	10	10
34	10	10	10
35	10	10	10
36	10	10	10
37	10	10	10
38	10	10	10
39	10	10	10
40	10	10	
41	10	10	
42	10	10	
43	10	10	
44	10	10	
45	10	10	
46	10	10	
47	10	10	
48	10	10	

Points de mérite / Championnat de Tunisie				
Cl's	Nationale H / D	1ère Série H Série Dames	2ème Série H	seniors
1	900	900	675	675
2	800	825	600	600
3	700	750	525	525
4	600	675	495	495
5	550	600	465	465
6	500	525	435	435
7	450	495	390	390
8	400	465	375	375
9	350	435	360	360
10	330	390	345	345
11	310	375	330	330
12	290	360	315	315
13	260	345	300	300
14	250	330	225	225
15	240	315	195	195
16	230	300	180	180
17	220	225	165	165
18	210	195	150	150
19	200	180	150	150
20	150	165	135	135
21	130	150	120	120
22	120	150	105	105
23	110	135	90	90
24	100	120	75	75
25	100	105	60	60
26	90	90	45	45
27	90	75	30	30
28	80	60	15	15
29	70	45	15	15
30	60	30	15	15
31	50	15	15	15
32	40	15	15	15
33	30	15	15	15
34	20	15	15	15
35	10	15	15	15
36	10	15	15	15
37	10	15	15	15
38	10	15	15	15
39	10	15	15	15
40	10	15	15	
41	10	15	15	
42	10	15	15	
43	10	15	15	
44	10	15	15	
45	10	15	15	
46	10	15	15	



**EXCELLENTE SAISON
GOLFIQUE**